

FRANCHES-MONTAGNES

SAINT-BRAIS

Des fouilles en septembre

Initialement prévu pour durer jusqu'à la fin Juillet, le chantier de fouilles archéologiques de Saint-Brais se poursuivra en septembre, le propriétaire souhaitant aménager un étang et un Jardin potager hors emprise du bâtiment.

Jusqu'à présent, nous avons dégagé 37 squelettes, mais il nous en reste encore 3 ou 4 à dégager dans la zone que nous avons commencé de fouiller», nous indique le responsable du chantier Geoffroy Luisoni.

Sans compter que les recherches se poursuivront en septembre: «Le propriétaire nous a fait part de sa volonté que tous les squelettes soient enlevés du terrain. Comme il aimerait aménager un étang et un jardin potager, on va sortir de la zone initialement prévue. Ces fouilles auront lieu en septembre, en même temps que le début des travaux.» L'archéologue estime possible de mettre au jour encore entre 10 et 15 squelettes.

Des causes pas encore connues

S'agissant des causes de la mort, les archéologues ne peuvent qu'avancer des conjectures.



Les fouilles archéologiques de Saint-Brais n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

« Il y a un tiers d'enfants et d'adolescents, et un tiers de Jeunes adultes. Cela ne correspond en rien à la population usuelle d'un cimetière. »

res, les analyses prenant des mois et coûtant très cher: «Parmi les corps que nous avons mis au jour, il y a un tiers d'enfants et d'adolescents, et un tiers de jeunes adultes. Cela ne correspond en rien à la population usuelle d'un cimetière. Comme aucun des squelettes ne porte de trace de blessures,

on peut écarter l'hypothèse d'une mort violente.»

Restent alors deux options: la famine ou une épidémie: «La famine semble cependant peu probable, les corps ayant été enterrés dans une zone à l'écart du village, loin de l'église.»

Autant d'arguments qui semblent plaider en faveur de l'hypothèse d'un cimetière de pestiférés, comme le veut d'ailleurs la tradition populaire locale.

PASCALLE JAQUET NOAILLON

«La qualité de la piste joue un rôle»

SEMAINE DU CHEVAL

Les concours de poulains du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes se sont poursuivis hier sur la place de Saignelégier, le matin pour les éleveurs de Saignelégier, l'après-midi pour ceux du Bémont.

Alors que le matin, 34 poulains ont défilé devant les juges, ils étaient 52 l'après-midi. Dix ont été retenus pour participer au championnat le matin, et douze l'après-midi.

«Comme samedi, on a vu des poulains qui étaient bien préparés, bien toilettés, avec une belle crinière, et bien nourris», se réjouissent en coeur les juges Anne Froidevaux et Vincent Monin.

S'agissant des allures, pour lesquelles ils avaient exprimé quelques réticences samedi, ils se sont dits plus satisfaits: «La qualité de la piste joue un grand rôle pour cela. Ici, à Saignelégier, ils peuvent bien se présenter, et ils ne sont pas distraits par la présence de leurs congénères. À Saint-Brais et au Pré-Petitjean, la piste les pénalise, et ils ont tendance à vouloir rejoindre leurs copains.»

Les deux juges estiment qu'une réflexion quant au changement de place serait nécessaire. Mais, conviennent-ils, «ce n'est pas simple de changer les habitudes, il faut du temps.»

PJN



Hier après-midi, ce sont les poulains du Bémont qui sont passés devant les juges.

PHOTO OLIVIER NOAILLON